



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

**Session Plénière des 15 et 16 Décembre 2016**

**Intervention de Nadine BOISGERAULT**

**Rapport N° 16.05.11**

## **Candidature de la Région Centre-Val de Loire à l'expérimentation nationale du relèvement à 30 ans de l'âge d'entrée en apprentissage.**

Monsieur le Président, Chers Collègues,

La région est candidate à l'expérimentation du relèvement à 30 ans de l'âge limite d'entrée en apprentissage.

Depuis la loi du 8 Août dernier, chaque région a la faculté de proposer l'apprentissage jusqu'aux 30 ans du postulant, de la postulante.

D'ordinaire réservé aux 16/26 ans, l'alternance peut bénéficier aux adultes sous certaines conditions, aux demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus inscrits à pôle emploi, aux adultes handicapés ou bien aux bénéficiaires de minima sociaux.

Faire de l'alternance après 26 ans est un peu plus compliqué qu'entre 16 et 25 ans révolus.

En effet, un candidat n'a pas les mêmes contraintes à 30 ans qu'à 20 ans. La situation personnelle et familiale est un facteur à prendre en compte, elle peut être plus délicate à gérer, la faible mobilité, ainsi que les contraintes financières qui sont plus importantes à 30 ans.

De plus un employeur n'aura pas le même relationnel avec un jeune de 16 ans à former qu'un adulte qui a déjà des bases.

Sans oublier la concurrence générée entre des alternants de facto rémunérés à un niveau inférieur que les néo-diplômés, à niveau de compétence égale.

Par ailleurs on s'aperçoit que le système d'apprentissage français souffre d'un manque de pilotage. Le transfert de la compétence de l'état vers les Régions en matière d'apprentissage ne s'est pas accompagné d'une clarification des rôles des différents acteurs, car le gouvernement reste à nos yeux \*LE\* responsable des performances de l'apprentissage. A la lecture de ce rapport, je ne vois pas en quoi le relèvement à 30 ans de l'âge d'entrée en apprentissage, contribue activement à la construction d'une société de la connaissance et des savoirs et que cela constituerait un levier pour la construction d'un parcours professionnel.

D'autre part, le parcours d'études étant plus chaotique donc plus long avec des coupures et des réorientations, certains jeunes ne trouvant pas de travail pourraient se retourner vers un apprentissage.



---

## Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Mais nous savons que c'est une façon de masquer le chômage des jeunes qui, sans emploi, se reporteront vers une formation supplémentaire à défaut d'obtenir un vrai travail.

Pour les élus de ce groupe, nous pensons qu'il serait plus utile que le Région soutienne d'avantage les initiatives pédagogiques des CFA visant à accompagner les apprentis dans leurs parcours de formation et développe de nombreux programmes visant à accompagner les jeunes en difficultés, l'accès aux savoirs de base et la lutte contre les abandons en cours de formation.

Rendez-vous dans quelques mois, avant le 31 décembre 2019 pour le bilan de ce dispositif novateur qui avait été intégré dans la loi Travail. Nous aurons alors un aperçu plus précis du dispositif, avec le taux de réussite au diplôme visé et le nombre d'apprentis concernés par cette mesure.